

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES ET D'ANNONCES LÉGALES



# SETTIMANALE CORSU D'INFORMAZIONE HEBDOMADAIRE CORSE D'INFORMATIONS

INFORMATEUR CORSE NOUVELLE  
SETTIMANALE CORSU

INTERVIEW

# JULIAN RONCHI P8



## RENDRE VISIBLE LA SCÈNE RAP CORSE

Crédit photo : Aurore Vanucci

1,75€



BRÈVES DE SAISON

YACHTS, LUXE, CAPRICES  
ET PETITES MANIES

P18 (PARTIE 2) - (XAVIER LORENZI)

OPINIONS P4 • ECONOMIE P5

INTERVIEWS P6 & P8

ANNONCES LÉGALES P9

LA CHRONIQUE DE JEAN CHIORBOLI P20

CARNETS DE BORD P22



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

# Annonces légales

**TRANSMETTEZ  
VOS FICHIERS AU FORMAT WORD**



votre contact : **Albert TAPIERO**

☎ **04 95 32 89 92 / 06 41 58 40 23**

**al-informateurcorse@orange.fr**

## À LA UNE

INTERVIEW

**JULIAN RONCHI :****RENDRE VISIBLE LA SCÈNE RAP CORSE P8**

Crédit photo : Aurore Vanucci

OPINIONS

P4

ECONOMIE

P5

INTERVIEW : MARCEL PAGNOL : **LE FILM RETROUVÉ**

P6 &amp; 7

ANNONCES LÉGALES

P9

BRÈVES DE SAISON : **YACHTS, LUXE, CAPRICES ET PETITES MANIES**

P18

LINGUA : **LES NOMS DE FAMILLE CORSES EXISTENT-ILS ?**

P20

CARNETS DE BORD

P22

## ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

## DIRECTION RÉDACTION

Membre du SPHR  
et de l'Alliance de la Presse d'Information Générale

Directeur de la publication - Rédacteur en chef :

**Paul Aurelli** : 06 86 69 70 99  
pa@aurelli.com

Directeur délégué :

**Jérôme Fabro-Aurelli** : 06 75 12 93 47  
jfa@aurelli.com

Chef d'édition

**Elisabeth Milleliri** : 06 44 88 69 40  
informateur.corse@orange.fr1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction**Eric Patris** : 06 44 88 66 33  
eric.patris-sra@icn-presse.corsica

## BUREAU DE BASTIA

114, rue Claude Papi, imm. Agostini-ZI d'Erbajolu  
20600 BASTIA

Secrétariat

**Bernadette Benazzi** : 04 95 32 04 40 - 06 41 06 58 36  
gestion@corsicapress-editions.fr

## ANNONCES LÉGALES

**Albert Tapiero** : 04 95 32 89 92  
al-informateurcorse@orange.fr

## ABONNEMENTS

**Abderrahim Benyoucef** : 04 95 32 89 97  
icn-abonnement@orange.fr

## CORSCAPRESS ÉDITIONS SAS

au capital social de 25 000€

114, rue Claude Papi, imm. Agostini-ZI d'Erbajolu  
20600 BASTIA  
Tél. 04 95 32 04 40

Société locataire-gérante des titres et marques

Principaux associés : PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PMLD.

CPPAP 1125 C 88773 • ISSN 2114 009

Imprimé par AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

## À MODU NOSTRU

## Pesu periculosu

**U**soppessu è l'ubèsità sò assai crisciuti in Francia in vint'anni. U custatu hè statu fattu di manera chjara da Santé Publique France inde u so ultimu bigliettinu publicatu calchì ghjornu fà. Ind'è l'omi, a prupurzioni di i parsoni chì si dichjarani in soprappesu hè più alta di pettu à i donni, ma saria ghjunta à un puntu fissu dipoi u 2008, inghjiru à 48-50%. Inveci, pà i donni, a crescita dichjarata hè rigulari è cuntinueghja dipoi u 2017 pà tuccà i 39%. Pà l'ubèsità dichjarata, a prupurzioni hè crisciuta di manera uguali pà i dui genari pà ghjugna à 14% in u 2016. Òn hè sicuramenti micca una surpresa, postu chì u fattu di truvà di più in più parsoni cù un pesu impurtanti si ritrova inde tutti i paesi uccidintali. Si spiega frà altru da l'evuluzioni di i maneri di campà, cù una crescita di a sedentarità, una calata di l'attività fisica è un modu d'alimentazioni menu qualitativu. L'ubèsità hè una malatia cù parecchi fattori, chì rispechja l'evuluzioni di a nostra sucità, ma chì pò avè dinò liami incù a dibbulezza suciali. In più di quissa, frà altru, u stress è i meccanismi biologichi chì facini chì certi parsoni pigliani u pesu ùn sò micca à metta da cantu. U soprappesu tocca guasgi a mità di a pupulazioni francesa è hè urghjenti d'avè campagni di presi in carica di manera priventiva, ma dinò una volta ch'ellu hè stallatu. Tuttu què custituisci fattori di risichi maiò di malatii chì ùn si trasmettini micca, com'è quilli di u cori, u diabetu, certi cancri o morti primaticci. A Corsica dinò ùn si pò micca francà di issa situazioni pessima, soprattuttu inde a ghjuventù. Si pudaria pinsà ch'ellu hè un sprupositu, in un locu chì faci parti di u Mediterraniu, incù una mansa di frutti è ligumi cultivati è una robba d'una qualità altissima. Ma campendu in un mondu glubalizatu è in un'isula tocca da a precarità è a puvartà, ùn si pò micca fà eccezzioni... ■ **Santu CASANOVA**

## SI PASSA CALCOSA... ANNANT'À A RETA

**Cette fois-ci, c'est terminé...** Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont définitivement tiré leur révérence. La vasque olympique s'est illuminée pour la dernière fois dans le ciel de la capitale française et ne se rallumera que dans quatre ans, de l'autre côté de l'Atlantique, à Los Angeles, ville qui brille aussi par son cinéma et ses stars hollywoodiennes. La fin des Jeux Olympiques, c'est aussi l'heure du bilan d'un été sportif et riche en émotions. Si, durant les mois, voire les années qui ont précédé les JO parisiens, les «haters» des réseaux sociaux s'en sont donné à cœur joie pour dénigrer et sauter sur le moindre faux pas des organisateurs, ces mêmes trolls qui pullulent sur internet toute l'année sont restés plutôt muets tout l'été. Une chose est certaine : on ne va pas s'en plaindre ! Les experts en logistique, en transport, en gestion des flux, en communication, en direction artistique, en politique sportive, en géopolitique, en sécurité et même les spécialistes en sport n'ont pas trouvé de mots à dire sur cette grande fête de l'olympisme. Et soyons honnêtes avec nous-mêmes, les JO ont été une très grande réussite. Et sur plusieurs points : les spectacles artistiques ont été remarqués et mondialement salués, le spectacle sportif était au rendez-vous et les athlètes olympiques et paralympiques français ont largement fait leur travail. Très loin de ce qu'avaient imaginé les oiseaux de mauvais augure nichant sur X. Ces Jeux Olympiques et Paralympiques ont été une parenthèse dans la vie des Français, ils ont permis de prendre du recul sur la crise politique qui a secoué le pays cet été, mais aussi de profiter d'une respiration dans un contexte qui n'est pas toujours rose. Et sur les réseaux, c'est-à-dire dans notre monde virtuel auquel on accorde peut-être trop d'importance, cette trêve olympique fut également respectée. Comme quoi, si les algorithmes qui dictent notre quotidien pouvaient, toute l'année, s'attarder sur des sujets qui font rêver et qui unissent les populations, notre monde s'en porterait peut-être beaucoup mieux. ■ **Christophe Giudicelli**

### HUMEUR

## Après les médailles, la bataille !

**C**lap de fin pour cette parenthèse enchantée et enchanteresse de ces jeux paralympiques. Combien de mercis pouvons-nous exprimer à ces femmes et ces hommes qui nous ont fait vibrer durant près de deux semaines ? Merci de nous avoir permis d'oublier un peu, beaucoup, mais pas complètement tout de même, que loin de vos affrontements sportifs, d'autres se faisait une guerre de mots, d'éléments de langage, de posture pour un siège ministériel éjectable, peu maniable et dont nombreux surveilleront l'inclinaison. Merci pour vos larmes de joie, vos sourires, vos rires qui nous ont permis de retrouver les nôtres parfois perdus et qui nous ont placés durant un temps suspendu au-dessus des contingences économiques et sociales qui nous paralysent. Merci de nous avoir rappelé que le handicap ne se réduisait pas à ce qui était visible. Merci pour l'engouement que vous avez provoqué dans les tribunes ou par écran interposé et dont il faut espérer qu'il ne disparaîtra pas une fois la bise revenue. Il y a douze ans, un valide, candidat à l'élection présidentielle, a martelé un slogan, «le changement, c'est maintenant». Et si ce «maintenant», c'était enfin aujourd'hui pour vous et pour nous, pour une inclusivité qui ne se réduise pas à des actions de sensibilisation nécessaires. Et si ce présent pouvait enfin panser le passé et penser l'avenir avec de réelles égalités territoriales et sociales, en créant ou en adaptant des infrastructures, en respectant et appliquant réellement la loi sur l'accessibilité votée en 2005. Lors de ces jeux et durant de cette cérémonie, malgré une pluie battante, vous nous avez réchauffé le cœur, vous avez illuminé des jours et cette nuit. Aurélie Aubert, championne de boccia –ce jeu inconnu de la plupart des valides– accompagnée de cinq autres athlètes, a, pour conclure ces jeux, soufflé sur la flamme. Agissons, bataillons, toutes et tous ensemble, pour que son souffle, les politiques, les médias, mais aussi nous toutes et nous tous, nous ne l'enfermions pas dans une bouteille qui sera jetée dans l'océan agité, violent, orageux des infirmités de notre société. ■ **Dominique PIETRI**

**Jeux Olympiques** @jeuxolympiques · 1 j  
Merci @Paris2024 pour ces **Jeux** inoubliables 🥰❤

**Midi Libre** @Midilibre · 6 h  
**Jeux Olympiques** et Paralympiques de Paris 2024 : "Ne pas laisser le soufflé retomber, comme en 1998"



**Wladimir Garcin-Berson** @vladogb · 2 j  
Quelle tristesse de se dire qu'on ne verra (normalement) plus ces images extraordinaires de la vasque **olympique** flottant dans la nuit parisienne ❤

L'une des plus grandes réussites de ces **Jeux** olympiques et paralympiques...

**Préfet de Corse, préfet de Corse...** · 5 h  
#jeuxolympiques2024 La page des **Jeux** Olympiques et Paralympiques est tournée 🏆  
Le passage de la flamme **Olympique** en Corse restera dans les mémoires.  
👉 Merci à tous les personnels mobilisés, pour le relais de la flamme et en renfort pour l'organisation des **Jeux** à Paris.



## LES TARIFS DES ASSISTANTES MATERNELLES AFFICHENT DES RECORDS

Faire garder son jeune enfant non encore scolarisé relève souvent du parcours du combattant pour les parents faute de places suffisantes dans les structures adaptées aux moins de trois ans. Un casse-tête rendu un peu plus ardu pour les parents corses selon la plateforme Yoopies spécialisée dans les solutions de services à domicile à destination des particuliers, qui pointe dans son baromètre annuel que l'île affiche un tarif moyen des assistantes maternelles bien supérieur à la moyenne nationale. Selon ce classement qui s'appuie sur les données de l'URSAAF, le taux horaire moyen au niveau national est en effet de 3€96 – après une «hausse record» de +4,21% depuis 2023 où ce tarif s'établissait à 3€80 – contre 4€86 par heure et par enfant en Corse. Sur les deuxièmes et troisièmes marches du podium Provence-Alpes-Côte d'Azur et Ile de France affichent pour leur part respectivement des salaires moyens de 4€57 et 4€38 par heure et par enfant. De plus, c'est également en Corse que l'augmentation du tarif horaire a été la plus conséquente depuis l'année passée avec + 8,97%. Une tendance à la hausse qui s'explique par plusieurs facteurs, comme l'inflation persistante, mais aussi la revalorisation des métiers de service prévue dans le cadre de la

Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) 2023-2027, qui a fixé le salaire plancher des assistantes maternelles à 2€74 de l'heure depuis le 1er mai. «Cette revalorisation des salaires dans les métiers de la petite enfance, prévue dans le cadre de la COG 2023-2027, est une avancée cruciale pour redonner de l'attractivité à ces métiers essentiels. Nous observons chaque jour l'impact positif d'une rémunération juste sur la qualité des services de garde d'enfants», souligne Marie Cavillon, directrice générale de Yoopies. En Corse, l'offre d'assistantes maternelles largement insuffisante face à la demande, avec une capacité d'accueil moyenne de 15 places pour 100 enfants - contre 41 au niveau national - fait en outre un peu plus croître les tarifs. «Le budget des familles est ainsi directement impacté, notamment celle qui ont des besoins de garde réguliers, ce qui représente un défi supplémentaire dans un budget déjà souvent contraint», concède-t-elle toutefois, en pointant plusieurs solutions qui permettent de réduire l'impact financier pour les familles comme les dispositifs tels que la PAJE et le crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile. ■ MP

**POUR ANNONCER LES RENDEZ-VOUS DE VOS ASSOCIATIONS ET COMMUNES**

**INFO.ICN.SERVICE**  
sur [www.icn.corsica/publier-une-info](http://www.icn.corsica/publier-une-info)

L'agenda en ligne de votre commune ou de votre association

Dons de sang, services de garde, collectes, distributions humanitaires

Permanences, fermetures et ouvertures des services divers



Réunions, colloques, meetings

Assemblées générales, conseils municipaux, messes, cérémonies, travaux



Inscriptions, recrutements, concours



JE VEUX COMMUNIQUER DANS L'AGENDA DE MA COMMUNE, JE CRÉE MON COMPTE SUR [www.icn.corsica/publier-une-info](http://www.icn.corsica/publier-une-info)

POUR FACILITER LA RENCONTRE DE NOS FIDÈLES LECTEURS AVEC LES ANNONCEURS INSULAIRES, ICN A CONFIE LA RÉGIE DE SA PUBLICITÉ COMMERCIALE À CORSE REGIPUB ET VOUS REMERCIE PAR AVANCE POUR L'ACCUEIL QUE VOUS RÉSERVEREZ À STÉPHANE BRUNEL ET SON ÉQUIPE...

**CORSE REGIPUB SAS**  
**M. STÉPHANE BRUNEL**  
**TÉL. 0612 03 52 77**  
**mail: [brunel.stephane@yahoo.fr](mailto:brunel.stephane@yahoo.fr)**



Photo Christophe Giudicelli

## MARCEL PAGNOL : le film retrouvé

**C'est un trésor cinématographique que vient d'exhumer Valencien Bonnot-Gallucci. Doctorant en cinéma et enseignant chercheur à la Sorbonne, ce Bastiais vient de mettre la main sur «la prière aux étoiles» de Marcel Pagnol. Film dont les bobines avaient normalement été détruites dans les années 40 par le réalisateur.**

***Vous avez récemment redécouvert dans les archives du Centre National de la Cinématographie à Paris, le film : «la prière aux étoile» de Marcel Pagnol. Un film «inédit» inachevé du réalisateur provençal tourné en 1941. Comment sait-on qu'on a retrouvé un film Marcel Pagnol quand plus personne ne sait à quoi il ressemble ?***

C'est une question intéressante. Les sources filmiques en question n'étaient, à ma connaissance, pas connues du grand public, ni exploitées dans le cadre de recherches scientifiques ou de restaurations. C'est en ce sens que le film était inédit. Le film, "La Prière aux étoiles", lui, était connu du public parce que le scénario avait été édité et faisait donc partie de la filmographie de Marcel Pagnol. Mais les images du film, elles, étaient inconnues du public. C'est en cela que ces images sont inédites.

***On savait donc à quoi ressemblait le film ?***

On connaissait l'existence du projet parce que le scénario avait été édité et publié. On avait une source littéraire, mais l'image elle-même du film restait inconnue. Le film existait sur le papier, dans la littérature, mais les images du film n'étaient jamais parvenues au public. C'est dans ce sens que le film est inédit. Je savais que c'était ce film, mais je ne savais pas qu'il y avait un tel potentiel.

***Pouvez-vous nous en dire plus sur ce film, "La Prière aux étoiles" ? Quel genre de film est-ce ?***

Le film a été pensé en 1939 et écrit entre 1940 et 1941. Il raconte une histoire d'amour entre Florence, une actrice de cinéma, et Pierre, un chanteur, compositeur et poète. Florence est pro-



M. Pagnol avant 1931 - Ph. libre de droits : WIKIMEDIA COMMONS

mise à un autre homme, mais elle tombe amoureuse de Pierre, un musicien qu'elle rencontre par hasard à la foire du Luna Park. Ils se promettent un amour éternel, mais se retrouvent confrontés à des illusions et désillusions. Ce scénario joue sur les registres du conte et de la féerie, notamment avec l'intervention d'une sorcière qui promet cet amour éternel. Pour moi, c'est un conte. C'est un scénario qui aborde les registres du conte tout en conservant le réalisme propre à Marcel Pagnol. C'est un film singulier, notamment sur le plan scénaristique, qui mêle la poésie du conte à un fond réaliste.

***Pourquoi ce film a-t-il disparu que s'est-il passé ?***

Ce film a disparu car il n'est jamais sorti en salle, il n'a jamais été exploité. Il fait partie des projets inachevés. Marcel Pagnol a détruit le film lui-même, à coups de hache, en présence d'un huissier, pour marquer son refus que son œuvre soit exploitée par la Continental-Films, une société de production contrôlée par les Nazis. Cette destruction était un acte de contestation contre cette institution. Elle a été créée par Joseph Goebbels et dirigée par Alfred Greven. Installée en France, elle avait pour but de contrôler la production cinématographique française, et elle avait proposé d'acheter le film de Pagnol pour avoir la main mise sur son œuvre. Pour éviter cela, Pagnol a préféré détruire son film.

***Mais alors, comment se fait-il qu'on retrouve des bobines du film presque 80 ans plus tard ?***

Selon moi ce qui a été détruit, ce sont les bobines qui devaient être utilisées pour l'exploitation et la diffusion du film. Cependant, des copies de travail, des fragments, ont survécu. Ces

copies de travail, utilisées pour le montage final, n'ont pas été détruites. Ce sont ces copies qui ont permis de retrouver une trace matérielle et visuelle du film.

**Comment avez-vous retrouvé ces bobines ? Est-ce que vous êtes tombé dessus par hasard en fouillant dans des archives ?**

Ce n'était pas une découverte fortuite. J'ai d'abord consulté des archives constituées par Jean-Pierre Mattei du fonds Robert Giordani, un décorateur qui avait travaillé avec Pagnol. Là, j'ai trouvé un exemplaire du scénario de "La Prière aux étoiles". En sachant que ce film avait été détruit, ma curiosité a été piquée et j'ai souhaité partir à la recherche de ce film. Après avoir consulté d'autres archives et rencontré Nicolas Pagnol, le petit-fils de Marcel Pagnol, j'ai été orienté vers le CNC. C'est là que j'ai découvert les copies de travail de "La Prière aux étoiles". En les visionnant, j'ai pu constater qu'il y avait un potentiel dans ces sources, avec des séquences intégrales révélant une continuité narrative, ce n'était pas seulement des rushes.

**Et maintenant, que va-t-on faire de ces bobines ?**

Pour l'instant, rien n'est encore décidé. Il pourrait y avoir une restauration, un documentaire... Il est encore trop tôt pour le dire, mais les images sont là. Il serait intéressant de discuter avec Nicolas Pagnol, le petit fils de Marcel Pagnol qui s'occupe de l'œuvre de son Grand-Père pour voir ce qu'il envisage de faire avec ces bobines.

**Est-ce courant que des films disparaissent ?**

Oui, il y en a plein. Il arrive que des films soient perdus, souvent pour des raisons matérielles, comme les bobines en nitrate, qui étaient très inflammables, ou pour des raisons de censure. Certains films, comme «Thérèse Raquin» de Jacques Feyder, ont disparu en grande partie, et seuls des fragments subsistent aujourd'hui. Il y a aussi le film «Paris Cabourg, Le

Caire» de Gabriel de Gravone dont il ne reste plus que des rushes. D'autres films n'ont jamais été terminés ou, comme dans le cas de "La Prière aux étoiles", ont été détruits délibérément. Mais ce qui est intéressant avec la recherche en histoire du cinéma, c'est qu'un film ne disparaît jamais. Il est toujours présent, il y a des images, des représentations. Après il y a une autre catégorie, qui sont les projets inachevés dans le sens où ils n'ont jamais été tournés.

**Peut-on encore imaginer aujourd'hui qu'un film récent puisse disparaître ?**

Avec la numérisation et les moyens de stockage modernes, il est difficile d'imaginer qu'un film puisse disparaître aujourd'hui. Les supports numériques sont beaucoup plus performants, résistants et faciles à dupliquer. À l'époque des bobines, les films étaient plus vulnérables aux incendies ou à la dégradation, elles étaient faites en nitrate. Elles étaient détruites dans des incendies de cinéma.

**Est-ce facile d'avoir accès à ces vieilles bobines quand on est chercheur ?**

Oui, en général, les archives sont accessibles aux chercheurs, même si l'état des bobines peut varier. Cela dépend de la manière dont elles ont été conservées.

**Pour terminer, pouvez-vous nous parler du lien entre Marcel Pagnol et la Corse. C'est grâce au fond légué par un décorateur de cinéma insulaire que vous avez pu trouver le scénario du film. Les liens entre Marcel Pagnol et la Corse sont-ils importants ?**

Marcel Pagnol avait un lien familial et géographique avec la Corse. Son beau-frère, Joseph Martinetti, était Corse, et il a travaillé avec Pagnol avec qui il a co-produit «l'île de lumière». De nombreux Corses ont également travaillé avec Pagnol, que ce soit à Marseille, Paris où en Corse comme Francis Baretta, Henri Tomasi, Tino Rossi, Antoine Antona, Robert Giordani. Marcel Pagnol abordait souvent des thèmes méditerranéens, comme la sécheresse avec «l'eau des collines», qui résonnent particulièrement avec la Corse. Ces liens géographiques, familiaux et professionnels font que Pagnol est intimement lié à la Corse.

**Vous êtes membre d'une association «la Corse et le cinéma». Quel est son but et ses projets ?**

L'association, fondée par Jean-Pierre Mattei, a permis la création en 2000 de la cinémathèque de Corse. Le but de l'association vise à collecter des archives sur le cinéma ayant trait à la Corse. Cela inclut les Corses qui ont travaillé dans le cinéma ou des films tournés en Corse. Elle ne s'intéresse pas seulement au cinéma corse, mais à tout ce qui relie la Corse à l'activité cinématographique. L'objectif est de valoriser tout ça dans le cadre de recherche.

Propos recueillis par Christophe Giudicelli



Marcel Pagnol en 1948 - Photo libre de droits - source : WIKIMEDIA COMMONS



# JULIAN RONCHI

## Rendre visible la scène rap Corse

**A tout juste 20 ans, le rappeur Julian Ronchi vient de sortir son premier EP.**

**Loin des clichés le jeune artiste bastiais qui écrit, compose et rap depuis l'âge de 13 ans entend mettre en lumière une scène rap insulaire florissante.**

### **Comment avez-vous commencé le rap ?**

J'ai commencé réellement à écrire à l'âge de 13 ans ou 14 ans quand on est vraiment dans le bain de l'adolescence. Je n'écrivais pas dans l'idée de faire de la musique, c'était plus pour me soulager. J'écrivais ce que je ressentais, ce qui me pesait, comme une auto thérapie. Puis, petit à petit, ça a évolué. J'ai toujours beaucoup écouté de musique, du rap aussi et vers 14 ans, j'ai commencé à essayer d'écrire en posant des rimes, en travaillant le son. J'ai mis longtemps à enregistrer ce que je faisais. Je trouvais des instrus et j'écrivais dessus, mais je ne les enregistrerais pas tout de suite. Dès que j'avais terminé une musique, que j'avais mes 2 minutes 30, je passais directement à autre chose.

### **Comment êtes-vous passés justement de cette phase d'écriture à celle de poser votre voix sur vos textes ?**

Au début, je pense que c'est le besoin d'imiter. On écoute des artistes qu'on admire, et on veut faire pareil en se demandant si l'on peut faire pareil. Je pense que c'est un passage par lequel beaucoup d'artistes passent, même si on n'en parle pas souvent. On commence par imiter, par essayer, puis on trouve sa propre voix.

### **Vous avez parlé d'imitation, quelles ont été justement vos sources d'inspiration ?**

Quand j'ai commencé, j'écoutais beaucoup des artistes comme Bigflo & Oli, Orelsan, Booba. Ce sont vraiment les figures du rap à cette époque. Orelsan et Booba qui sont surtout les patrons du Rap en France. Ils ont aussi démocratisé le fait d'avoir leurs propres radios, le merchandising, c'est ça qui est dingue. Ils sont partis du Rap pour sortir des choses comme ça. Ils étaient des modèles pour moi.

### **Quelles sont les thématiques que vous abordez dans vos textes ?**

Je parle de ma vie, de ce qui m'entoure : la famille, les amis, les relations, les amours, les déceptions. Parfois, j'essaie de créer une histoire autour d'une thématique, quelque chose que j'ai vu dans un film ou lu dans un livre mais la plupart du temps, je parle de ce qui me touche directement de loin ou de près.

### **Les rappeurs évoquent très souvent leur ville, leur région, c'est aussi le cas pour vous ?**

Dans mes textes, je fais peu de rappels à ma région, comme certains rappeurs le font avec leur ville. Pas parce que je ne veux pas mais parce que je pense qu'il faut le faire bien, il

faut une raison. J'ai un morceau où je mentionne vaguement la Corse mais je ne me sens pas obligé d'en parler dans mes chansons.

### **Dans des textes de Rap, comme dans d'autres styles de musique, on peut vite tomber dans des clichés qui deviennent redondant. Comment on évite ça ?**

Pour ne pas tomber dans le cliché, il faut simplement rester soi-même. Il ne faut pas raconter une vie qui n'est pas la sienne. Depuis le début, j'écris sur ma vraie vie, sur ce qui m'entoure. Être authentique, c'est le meilleur moyen d'éviter les clichés. Il ne faut pas essayer de grandir ou de grossir les choses.

### **Rapper demande des compétences spécifiques au niveau de la voix, du rythme. Avez-vous suivi des cours ?**

Non, je n'ai jamais fait de conservatoire ou d'école de musique. J'ai tout appris seul. Je pense que je n'étais pas du tout destiné à ça à la base. Je viens d'une famille d'artistes, pourtant, je ne me sentais pas destiné à suivre cette voie, on a essayé de me mettre des instruments dans les mains mais je n'ai jamais réussi à faire quoi que ce soit. Mais j'ai appris par imitation, en écoutant et en écrivant. Ça demande du temps, mais on finit par y arriver avec de la pratique, au début je n'arrivais même pas à rapper dans les temps ! J'ai appris pendant 3 ans ou 4 ans en écrivant, on jette beaucoup de texte.

### **La scène rap insulaire est peu développée, pourtant c'est la musique la plus populaire de France, que faut-il faire ?**

C'est vrai que c'est compliqué au début car les gens ne s'intéressent pas forcément à quelqu'un de peu connu. Peut-être aussi parce que dans l'esprit d'une partie de la population, il y a encore une certaine caricature du rap.

### **Faut-il un lieu ou un festival dédié au rap en Corse ?**

Oui, un festival pourrait être une bonne idée. Cela permettrait de réunir divers artistes et de donner de la visibilité à la scène locale.

### **L'idée est donc de rendre le rap visible en Corse ?**

Exactement, l'idée est de démocratiser le rap ici, sans forcément rapper en corse mais en étant écouté localement. J'ai envie de pouvoir changer les choses, pourquoi il n'y a pas un nom qui se démarque en Corse. Il y a énormément de rappeur talentueux sur notre île. Ils ont 15, 16 ans. La scène rap est vraiment cachée en Corse. Mon rêve ça serait de me faire un nom et produire les autres ici.

*Interview de Christophe Giudicelli*



## CONSTITUTIONS SOCIETES

N° 01

### CORSE QUALITE CONSULTING

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 1000 euros  
Siège social : Lugo - 20231 Venaco

#### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Venaco du 2/09/2024, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** Société à Responsabilité Limitée

**Dénomination sociale :**

CORSE QUALITE CONSULTING

**Siège :** CQC

**Siège social :** Lugo, 20231 Venaco

**Objet social :** Toutes prestations de conseil et de consulting aux entreprises, aux collectivités publiques et à divers organismes publics ou privés. Réalisation de missions d'audit et de certification.

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

**Capital social :** 1000 euros

**Gérance :** Madame Elisa CERMOLACCE, née le 08 novembre 1991 à BASTIA [2b], de nationalité française, demeurant SCI MIRION, lotissement U Listincu, route de Corte, 20270 ALERIA, est nommée premier gérant de la Société pour une durée illimitée.

**Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bastia.**

Pour avis, la Gérance.

N° 02

#### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BIGUGLIA [20620], le 02/08/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** Société à responsabilité limitée à associé unique

**Dénomination sociale :** CORSONOX

**Siège social :** Lieu dit Capanule, chez Logexor 20620 BIGUGLIA

**Objet social :** Fabrication et commercialisation de produits chimiques non dangereux et non classés.

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

**Capital social :** 6.000,00 euros

**Gérance :** M. Ruben GARCIA BALBOA, demeurant C. Blas de Lezo, 3 PBJ 15 Boadilla del Monte, CP 28669 MADRID, Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BASTIA.

Pour avis, La Gérance

N° 03

### MPI

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 2000 euros  
Siège social : Immeuble Le Chantilly  
Bât C - Résidence Parc Impérial  
20000 Ajaccio

#### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AJACCIO du 4 septembre 2024, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** Société par Actions Simplifiée

**Dénomination :** MPI

**Siège :** Immeuble Le Chantilly, Bât C, Résidence Parc Impérial, 20000 Ajaccio

**Durée :** Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

**Capital :** 2000 euros

**Objet :** Commerce de détail d'articles de confection, de prêt à porter, chaussures, bijoux, accessoires, pour hommes et femmes en France et dans l'Union Européenne

**Exercice du droit de vote :** Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

**Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.**

**Agrément :** Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

**Président :** Marie Pierre ISTRIA, demeurant Immeuble Le Chantilly, Bât C, Résidence Parc Impérial, 20000 Ajaccio  
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis,  
La Présidente.

N° 04

### SPERANZA

SCI au capital de 310 euros  
Lieu-dit Valle Longhe, 20230 Talasani

#### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Talasani du 19/08/2024, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** Société Civile Immobilière

**Dénomination sociale :** SPERANZA

**Siège social :** Lieu-dit Valle Longhe, 20230 Talasani

**Objet social :** La Société a pour objet : L'acquisition. L'administration et la gestion par bail, location ou toute autre forme de tous immeubles et biens immobiliers.

- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation.

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

**Capital social :** 310 euros

**Gérance :** Madame Marcelli Sylvia épouse Ennia demeurant Lieu-dit Valle Longhe, 20230 Talasani  
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour avis, La Gérance.

N° 05



Etude de Maîtres  
Marina GAUCHET  
et Sophie THORON,  
Notaires Associées  
à Bastia (Haute-Corse)  
10, Boulevard Paoli.

#### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Marina GAUCHET, Notaire Associée de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Marina GAUCHET et Sophie THORON», titulaire d'un Office Notarial à BASTIA (Haute-Corse), 10, Boulevard Paoli, le 5 septembre 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

**La société a pour objet :** l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente [exceptionnelle] de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

**La dénomination sociale est :**

SCI PANTA

**Le siège social est fixé à :** VILLE-DI-PIE-TRABUGNO [20200], chemin des oliviers, Résidence Terrasses du Belvédère.

**La société est constituée pour une durée de 99 années**

**Le capital social est fixé à la somme de :** SEPT CENT TRENTE EUROS (730,00 EUR).

Les parts sont cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé après agrément du gérant, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à la majorité des associés.

**Le gérant est Madame Alexandra Sophie SBERNA épouse PANTALACCI, demeurant 20200 VILLE DI PIETRA-BUGNO, Chemin des oliviers, Résidence les Terrasses du Belvédère.**

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de BASTIA (Haute-Corse).

Pour avis,  
Le notaire

N° 06

#### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé du 5 septembre 2024, il a été constitué Une société représentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale :**

SCI LA VILLA BLEUE

**Forme :** Société Civile Immobilière

**Capital :** cent euros

**Siège :** 10 Résidence Cisternino - Immeuble Les Romarins - 20217 SAINT FLORENT.

**Objet social :** acquisition, construction, gestion, administration et exploitation en location meublée, par bail ou autrement de tous biens et droits immobiliers situés en France.

**Durée :** 99 ans

**Apports en numéraire :** 100 euros

**Gérants :** M. Charles VINCENTELLI & Mme Lydie LE BOTMEL

**Immatriculation :** la société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BASTIA

Pour unique insertion  
La gérance

N° 07

#### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SAS BNC, au capital de 1000 €.

**Siège :** 9, Cours Jean Nicoli - 20090 Ajaccio.

**Durée :** 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'Ajaccio.

**Objet social :** La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

L'activité de brocante, comprenant l'achat, la vente, l'échange, la réparation et la restauration de biens d'occasion mobiliers ou autres, incluant mais sans s'y limiter, les meubles, objets de décoration, antiquités, bibelots, livres, œuvres d'art, vêtements, accessoires et autres articles de seconde main; Le commerce de détail de ces biens d'occasion, effectué par tous moyens, y compris la vente en magasin physique et la vente en ligne sur des plateformes de commerce électronique; L'exploitation d'une brasserie avec une licence de débit de boissons de troisième catégorie [Licence III], incluant la vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées à consommer sur place.

Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de datation en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par les recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger.

Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

**Le montant des apports en numéraire s'élève à 1000,00 €.**

**Chaque action** donne droit à une voix. Les actions sont librement cessibles entre associés uniquement.

**Président :** Monsieur Marc-Antoine GIOVANNANGELI, demeurant 6, Rue Lambroschini, 20000 Ajaccio.

N° 08

#### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 10/09/2024, il a été constitué une S.C.I. ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale :** GALITEL

**Objet social :** Acquisition, propriété, administration de tous immeubles

**Siège social :** 343, stretta l'appiattu - 20220 Monticello

**Capital :** 1.000 €.

**Durée :** 70 ans. R.C.S : BASTIA

**Gérant :** Monsieur Sadek CHIYDI, demeurant 343, stretta l'appiattu - 20220 Monticello



**FRESI TERRASSEMENT**

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 21 Allée des Cistes,  
Saint Pierre de Cardo,  
20167 SARROLA CARCOPINO

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 06 septembre 2024 à SARROLA-CARCOPINO [20167], il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par actions simplifiée  
**Dénomination** : FRESI TERRASSEMENT  
**Siège** : 21 Allée des Cistes, Saint Pierre de Cardo, 20167 SARROLA CARCOPINO  
**Durée** : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés  
**Capital** : 1 000 euros

**Objet** : - Travaux courants de terrassement,

- Enrochement,
- Débroussaillage, remblayage,
- Déblayage des chantiers,
- Travaux de dérochement,
- Travaux courants de creusement de tranchées,
- Exécution des forages horizontaux pour le passage des câbles et canalisations (VRD, canalisation urbaine),
- Installation de fosse septique,
- Branchement tout à l'égout,
- Drainage des chantiers de constructions,
- Drainage des terrains agricoles et sylvicoles.

**Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Agrément** : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

**Président** : Monsieur Fabrice FRESI demeurant 21 Allée des cistes, Saint-Pierre de Cardo, 20167 SARROLA-CARCOPINO  
**Directeur général** : Madame Audrey POGGI, épouse FRESI, demeurant 21 Allée des Cistes, Saint Pierre de Cardo, 20167 SARROLA-CARCOPINO.  
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AJACCIO.

Pour avis, Le Président

**AVIS DE CONSTITUTION**

Avis est donné de la constitution de la SCI A PIAGHJA, au capital de 1 000 €. **Siège** : STRADA NOVA, RESIDENCE LE DAVINCE, 20240 GHISONACCIA.

**Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BASTIA.

**Objet social** : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

L'acquisition, la gestion, l'administration, la mise en valeur, la transformation, la construction, la location, la cession de tous immeubles ou biens immobiliers d'activité ou à usage de bureaux ou à usage résidentiel.

Le montant des apports en numéraire s'élève à 1 000,00 €.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés uniquement.

**Gérante** : Madame Carine COSTANTINI, demeurant QUARTIER NIELLUCCI 20240 GHISONACCIA

**Gérant** : Monsieur Farres EL YOUSSE, demeurant RÉSIDENCE LINARI 2, ROUTE DE GHISONI, 20240 GHISONACCIA.

**AVIS DE CONSTITUTION**

La société a pour objet : L'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, la gestion, la mise en valeur de tous biens immobiliers. Et plus généralement la propriété et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers. L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires. Exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société.

**La société est dénommée** : SCI JMLS  
**Le siège social est fixé à** : SAN MARTINO DI LOTA [20200] Résidence Les Hauts de SAN MARTINO, bâtiment D, Pietranera.

La société est constituée pour une durée de 99 années

**Le capital social est fixé à la somme de** : 500,00 EUR

Les apports sont numéraires.

Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés ou au profit du ou des conjoints d'eux, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

**Le gérant est** Madame FAZZINI épouse MANNONI Margaux demeurant à SAN MARTINO DI LOTA [20200] Résidence Les Hauts de SAN MARTINO, bâtiment D, Pietranera.

L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de BASTIA.

Pour avis

**MODIFICATIONS DIRIGEANTS****SAS LA LISTRA**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire, du 1er septembre 2024, à Belgodère, les actionnaires de la Société à Action Simplifiée « La Listra » au capital de 10.000 Euros, immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 529 583 023, ont accepté la démission de monsieur PIOLI Gabriel demeurant Hameau du soleil quartier Pardini - 20226 Occhiatana (Haute-Corse) ; Les actionnaires ont décidé de ne pas le remplacer.

**ELEC PLUS**

SARL au capital de 2000 euros  
Siège social : Immeuble le Porto  
Résidence des Golfes, 20090 Ajaccio  
RCS Ajaccio 891 266 223

Par assemblée du 01/07/2024, il a été décidé de rectifier l'erreur matérielle relative au changement de gérant à compter de ce jour.

**Il doit être déclaré, la nomination d'un co-gérant et non le changement de gérant.**

M. BIANUCCI Michel, demeurant Immeuble le Porto, Résidence des Golfes, 20090 Ajaccio est nommé co-gérant de la société ELEC PLUS.

M. BIANUCCI François-Noël demeure premier gérant de la société.

Pour avis, la gérance.

**CORSALYS**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 8000 Euros  
Siège social :  
Chez Mr Dominique MARCHINI  
Caravonu - 20114 Figari  
RCS : Ajaccio 440 481 208

**AVIS DE PUBLICITE**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 Août 2024 :

**Le nom de Monsieur Romain MARCHINI, nouveau Gérant, demeurant à Araggio - 20137 Porto-Vecchio, a été substitué dans les statuts à celui de Monsieur Dominique MARCHINI.**

L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS d'Ajaccio.

Pour avis,

**SOGNU DI MARE GESTION-GESTION**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 2000,00 euros  
Siège social : Marine de Bravone  
20230 Linguizzetta  
521 793 323 RCS Bastia

**AVIS DE PUBLICITE**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 Août 2024 :

**Le nom de Monsieur Romain MARCHINI, nouveau Gérant, demeurant à Araggio - 20137 Porto-Vecchio, a été substitué dans les statuts à celui de Monsieur Dominique MARCHINI. L'article 12 des statuts a été modifié en conséquence.**

Mention sera faite au RCS de Bastia.

Pour avis,

**VP CARROSSERIE**

SAS au capital social de 80000 Euros  
Siège social : Silgaggia  
20222 Brando  
980272652 RCS Bastia

**MODIFICATION DE DIRIGEANT**

Le "05/09/2024", " L'AGE " prend acte de la démission de Monsieur Joseph, Am POLETTI demeurant POZZO - 20222 BRANDO de son mandat de Directeur Général et décide de ne pas nommer de Directeur Général en remplacement.

Pour avis.

**MO CUISINES SAS**

Lors de l'AGE du 17/07/2024 de la société MO CUISINES, SAS au capital social de 30.000 € dont le siège social est Lieu dit Petrelle - Rond-point de Casatorra - Rond point de Casatorra - RN193 20620 BIGUGLIA, Monsieur Abdessamad OUKBI demeurant Lot Canicchio 20222 BRANDO a été nommé Président en remplacement de Monsieur Eric MOSCARDINI, démissionnaire et les articles 6, 7 et 13 des statuts ont été mis à jour.

**MODIFICATIONS COMMISSAIRES AUX COMPTES****BVP INGENIERIE**

L'assemblée du 29 juin 2024 des associés de la société BVP INGENIERIE dont le siège est à BASTIA [20600] ZA Erba-jolo Lieudit Pastoreccia [812 773 554 RCS BASTIA], a constaté l'expiration des mandats de Mr Patrice MINETO, Commissaire aux comptes titulaire et de M. Dominique DAVID, commissaire aux comptes suppléant.

**BALANEA**

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 39.027 euros  
Siège social : 5, rue Clémenceau  
20260 Calvi  
315336347 RCS Bastia

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date du 30 juin 2022, il résulte que :

- les mandats de Monsieur MARC NINU, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur André AGOSTINI, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

Pour avis, La Présidente.

**JBC INVESTISSEMENTS**

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 38.112 euros  
Siège social : 6, rue Clémenceau  
C/O Hotel BALANEA, 20260 Calvi  
383 949 229 RCS Bastia

Aux termes d'une décision en date du 30.06.2022 l'associée unique a décidé que :

- Les mandats de Monsieur MARC NINU, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur André AGOSTINI, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

Pour avis, La Présidente.

**SCAF**

Société par actions simplifiée  
Au capital de 439 996 euros  
Siège social : allée Charles de Gaulle,  
20220 L'ILE ROUSSE  
838 804 425 RCS BASTIA

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date du 07 juin 2024, il résulte que :

- les mandats de Monsieur DANIEL RAFFALI, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société BENIELLI, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration, l'Assemblée Générale décide de nommer :

ACC AUDIT , domicilié(e) ZAC DU CERON 83700 ST RAPHAEL, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour un mandat de six exercices prenant fin à l'issue l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31/12/2029.

Pour avis, Le Président

## MODIFICATIONS OBJETS

N° 22

### A&F IMMOBILIER

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 1.000 euros  
Siège social : Lieu-dit Pedizzovera  
Quartier de la Mairie  
20129 Bastelicaccia  
RCS Ajaccio : 850 674 003

En date du 4 septembre 2024, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société A&F IMMOBILIER a décidé de modifier l'objet social de la société qui devient :

La société a pour objet en France et à l'étranger, l'activité de vente, location et gestion de biens immobiliers.

La création l'acquisition la prise en gérance libre de tous établissements commerciaux, agences immobilières et autres, la location ou l'achat de tous immeubles pour servir de manière quelconque à l'objet social.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- La création l'acquisition la location la prise en location gérance de tout fonds de commerce, la prise à bail, l'installation l'exploitation de tous établissements fonds de commerce, usines, ateliers se rapportant à l'une ou l'autre des activités ci-dessus,

- La prise, l'acquisition, l'exploitation, ou la cession de tous procédés ; brevets droits de propriété intellectuelle concernant ces activités,

- La participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, mobilières, ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe,

- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet ; à compter du 6 septembre 2024.  
Modification au RCS d'Ajaccio.

## CHANGEMENT REGIME MATRIMONIAL

N° 23

### CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable  
[Art. 1397 al 3 c.civ.]

Monsieur Joël BRIONES, retraité, et Madame Michèle D'AGOSTINO, retraitée, se proposent de modifier leur régime matrimonial pour adopter le régime de la COMMUNAUTÉ UNIVERSELLE établi par l'article 1526 du Code civil suivant acte du 03/09/2024 reçu par Me Olivier LE HAY.

Pour toute opposition élection de domicile est faite à :  
SAS Alain SPADONI & Associés, Notaires - 3, avenue Eugène Macchini - AJACCIO [20000].

Pour avis



## POURSUITES ACTIVITES

N° 24

### DPG

Société par actions simplifiée  
unipersonnelle  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : Route de Palombaggia  
Lieu-dit la Chiappa  
20137 PORTO VECCHIO  
913 889 317 RCS AJACCIO

Suivant décision du 31/10/2023, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis,  
Le Président

## TRANSFERTS SIEGES

N° 25

### LILI PAUL BERTONCINI

Société Civile Immobilière  
Au capital de 1.000 euros  
Siège social : Chemin de Labretto  
Villa Notre Dame de Lourdes  
Capado  
20600 BASTIA  
R.C.S : Bastia 987 441 805

### AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 30 août 2024, il résulte que le siège social a été transféré Chez Monsieur BERTONCINI André, Route du Couvent, Lieu-dit CINTOLINO à BRANDO [20222], à compter du 30 août 2024.

L'article « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence. Mentions seront faites au RCS de Bastia.

Pour avis,

N° 26

### S.A.S. CATHERINE & PAUL

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 10.000 euros  
Siège social : Résidence Vela D'ORO  
Chez Monsieur Bertoncini André  
20200 Ville Di Pietrabugno  
R.C.S : Bastia 794 080 713

Aux termes des décisions de l'Assemblée générale du 30/08/2024, il résulte que le siège social de la société a été transféré chez Monsieur BERTONCINI André, route du Couvent, lieu-dit CINTOLINO à BRANDO [20222] et ce à compter du 30/08/2024.

L'article « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au R.C.S. de Bastia.

Pour avis

N° 27

### PALOMBAGGIA LOCATION I PINI

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 2000 euros  
Siège social : Rue Cdt L'Herminier  
Immeuble Le Neptune  
20137 Porto-Vecchio  
884 635 806 RCS Ajaccio

Aux termes d'une décision en date du 05 septembre 2024, le Président de la société par actions simplifiée PALOMBAGGIA LOCATION I PINI, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social de l'immeuble Le Neptune, rue du Commandant l'Herminier, 20137 PORTO-VECCHIO au 5, Lotissement E Strette, 20240 GHISONACCIA, à compter du 05 septembre 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,  
Le Président.

N° 28

### LILI PAUL

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 10.000 euros  
Siège social : Chez M. André Bertoncini  
Résidence Vela D'oro  
20200 Ville Di Pietrabugno  
R.C.S : Bastia 513 706 929

Aux termes des décisions de l'Assemblée générale du 30/08/2024, il résulte que le siège social de la société a été transféré chez Monsieur BERTONCINI André, route du Couvent, lieu-dit CINTOLINO à BRANDO [20222] et ce à compter du 30/08/2024.

L'article « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence.  
Mention sera faite au R.C.S. de Bastia.

Pour avis,

N° 29

### BONIFACIO PLOMBERIE

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 1000 euros  
Siège social : ZA Musella  
20169 Bonifacio  
848 265 377 RCS Ajaccio - 20700

Aux termes d'une décision en date du 31 août 2024, le Président de la société par actions simplifiée BONIFACIO PLOMBERIE, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social de la ZA MUSELLA, 20169 BONIFACIO au Lieu-Dit Caprille, 20169 BONIFACIO à compter du 31 août 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,  
Le Président.

N° 30

**CORME DILER  
SEL CORME DILER**  
SELARL au capital : 1000 €  
28, Rue de La Gratelle  
91290 Arpajon  
RCS : 827935818 de Evry

### AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Le 01/07/2023 Les associés décident Transfert du siège social au 1, Rue Danielle Casanova - 20137 Porto-Vecchio ; Modification au RCS d'Ajaccio.

## CESSIONS BRANCHES ACTIVITES

N° 31

### INSERTION - CESSION DE BRANCHE D'ACTIVITÉ

Suivant acte reçu par Maître Bernadette CESARI, Notaire, à SARTENE (Corse du Sud), 1, avenue Hyacinthe Quilichini, désigné sous le numéro CRPCEN : 20015, soussigné, le 19 août 2024, enregistré à AJACCIO, le 4 septembre 2024, 2024N, N°481, l'activité de bar débit de boisson auquel sont rattachés une licence PMU et un agrément française des jeux a été cédée par :

La Société dénommée SNC PM, dont le siège est à PROPRIANO [20110], 3, rue du Général de Gaulle, identifiée au SIREN sous le numéro 881552848 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AJACCIO.

A : La Société dénommée G.S.L, dont le siège est à PROPRIANO [20110], 1, quartier Bartaccia, identifiée au SIREN sous le numéro 928660695 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AJACCIO.

Branche d'activité cédée : L'activité de bar débit de boisson auquel sont rattachés une licence PMU et un agrément française des jeux exploité à PROPRIANO [20110], 3, Rue Général de Gaulle, et pour laquelle le CEDANT est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de PROPRIANO [20110], sous le numéro 881552848.

Le cessionnaire est propriétaire de la branche d'activité à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a eu lieu le 19 août 2024.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT MILLE EUROS [200.000,00 EUR], s'appliquant : aux éléments incorporels pour CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLE EUROS [190.000,00 EUR], au matériel pour DIX MILLE EUROS [10.000,00 EUR]. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Me Bernadette CESARI où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire.

Tel : 07.78.90.57.11



- \* Remis en état après travaux
- \* Entretien espaces verts
- \* Entretien vitreries

Corséa Nettoyage

Bastia

Ajaccio

Mail : [corsea.nettoyage@laposte.net](mailto:corsea.nettoyage@laposte.net)

- \* Entretien de Bureaux
- \* Entretien de copropriétés

**Corsea Nettoyage**

## DISSOLUTIONS

N° 32

### BTP OLMETO

Société à Responsabilité Limitée  
En liquidation

Au capital de 100 euros

Siège : Vetricella, 20113 Olmeto

Siège de liquidation : Vetricella  
20113 Olmeto

890 666 480 RCS Ajaccio

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 1er mars 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Illona FLORIANI, demeurant Vetricella, 20113 OLMETO, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Vetricella, 20113 OLMETO. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AJACCIO, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur.

N° 33

### AVIS

Suite à l'AGE du 31/12/2022, les associés de la SARL SOVI, SARL au capital de 3.048,98 € immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 328.948.500, dont le siège social est sis Route de Bastia - 20220 L'ILE-ROUSSE ont décidé de la dissolution anticipée de la société et de sa liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Gilbert VIETTO Gérant, a été nommée en qualité de liquidateur et le siège social de la liquidation au siège social de la société. Les actes seront déposés au tribunal de commerce de Bastia.

N° 34

### LUCIANNA

SARL au capital de 10 000 €

Siège social : LD LOZZI

20130 CARGÈSE

824 435 606 RCS AJACCIO

Par décision de l'Assemblée générale du 12/08/2024, il a été décidé de la dissolution de la société à compter du 12/08/2024, de nommer en qualité de Liquidatrice Madame Nathalie DA SILVA demeurant LIEU DIT LOZZI 20130 CARGÈSE, et de fixer le siège de liquidation au siège social où seront également notifiés actes et documents. Dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation au Greffe du Tribunal de commerce d'AJACCIO.

Modification au RCS d'AJACCIO.

N° 35

### SASU VAIANA VOYAGES

Société par Actions Simplifiées

Au capital de 7500 €uros

RCS Ajaccio : B 912 995 909

Siège social : Résidence Genovese

Bâtiment Pinarellu - Route du Docteur

Jean-Paul De Rocca Serra

20000 Ajaccio

### AVIS DE DISSOLUTION

Par acte en date du 16 Juillet 2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 16 Juillet 2024 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires.

La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé au siège social, siège de la liquidation.

L'assemblée générale extraordinaire nomme comme liquidateur Mme BAUE Vaiana, Virginia, Fernande née le 02/06/1990 à Nouméa [988], demeurant résidence Genovese, Bâtiment Pinarellu, route du Docteur Jean-Paul de Rocca Serra, 20000 AJACCIO en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Ajaccio en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,

N° 36

### E CASELLE

Société civile immobilière

de construction vente

Au capital de 1.000,00 euros

Siège social :

Résidence Maria Beach, San Nicolao

20230 SANTA LUCIA DI MORIANI

844 767 871 RCS BASTIA

### AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31.12.2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31.12.2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Vincent ANTOMARCHI demeurant chemin de la Valicella 20230 Santa Lucia di Moriani, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Résidence Maria Beach, San Nicolao 20230 SANTA LUCIA DI MORIANI. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BASTIA, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

N° 37

### LE BOUDOIR D'EPICURE

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 10.000 euros

Siège social : 65, cours Napoléon

20000 Ajaccio

793 575 911 RCS Ajaccio

Par décision du 31 mars 2024, la société HOTEL MARINCA & SPA, Société à responsabilité limitée au capital de 1500.000 euros, dont le siège social est Lieu-dit Vetricella, 20123 OLMETO, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 429 183 973 RCS AJACCIO a, en sa qualité d'associée unique de la société LE BOUDOIR D'EPICURE, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société LE BOUDOIR D'EPICURE au profit de la société HOTEL MARINCA & SPA, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce d'AJACCIO. Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce d'Ajaccio.

Pour avis, La Gérance.

N° 38

### AQUACOOOL

Société à responsabilité limitée

unipersonnelle

Au capital de 5 000 euros

Siège social : Lieu-dit Vignarella

Col du Pruno - 20167 AFA

801 951 567 RCS AJACCIO

Par décision du 1er janvier 2024, la société SOCIETE DE DISTRIBUTION DE FONTAINES, Société par actions simplifiée au capital de 15 250 euros, dont le siège social est Zone industrielle du Stiletto 20090 AJACCIO, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 439 359 035 RCS AJACCIO a, en sa qualité d'associé unique de la société AQUACOOOL, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société AQUACOOOL au profit de la société SOCIETE DE DISTRIBUTION DE FONTAINES, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce d'AJACCIO. Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce d'AJACCIO.

Pour avis, La Gérance

## LIQUIDATIONS

N° 39

### AVIS

Suite à l'AGE du 31/12/2022 de la société SARL SOVI, SARL en liquidation au capital de 3.048,98 € immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 328.948.500, dont le siège social est Route de Bastia à L'ILE-ROUSSE, et après lecture du rapport du liquidateur, Monsieur Gilbert VIETTO les comptes de liquidation ont été approuvés et quitus a été donné au liquidateur qui a été déchargé de son mandat. La clôture des comptes de liquidation a été prononcée à compter du jour de ladite Assemblée. Radiation au RCS de Bastia.

N° 40

### LUCIANNA

SARL en liquidation

Au capital de 10 000 €

Siège social : LD LOZZI

20130 CARGÈSE

824 435 606 RCS AJACCIO

Par décision de l'Assemblée générale du 13/08/2024, il a été décidé d'approuver le compte définitif de liquidation, de décharger Madame Nathalie DA SILVA, demeurant LIEU DIT LOZZI 20130 CARGÈSE de son mandat de liquidatrice, de donner à cette dernière quitus de sa gestion et de constater la clôture de la liquidation à compter du 13/08/2024. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de AJACCIO, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Modification au RCS d'AJACCIO.

## FINS LOCATIONS GERANCES

N° 41

### FIN LOCATION GERANCE

Suivant acte sous seing privé conclu à Ajaccio le 29 avril 2021, Monsieur Julien Dominique Marc Antonietti, né le 30 janvier 1997 à Ajaccio, de nationalité française, étudiant, demeurant Chemin Arbajolo, A Capanello, Finosello, 20090 Ajaccio, venant aux droits de Monsieur Jean-Marc Antonietti, né le 14 mars 1955 et décédé à Ajaccio le 16 mai 2020, immatriculé au RCS d'Ajaccio sous le N° 341 236 560, a donné en location gérance à la Sas ACJA, au capital de 2000 €, dont le siège social est situé 6, rue Michel Bozzi, 20000 Ajaccio, immatriculé au RCS d'Ajaccio sous le N° 893 097 196, représentée par sa présidente Madame Lucia Forcioli, née le 29 juillet 1994 à Ajaccio, de nationalité française l'exploitation d'un fonds de commerce de restauration et débits de boissons à l'enseigne « Bar de l'Octroi » situé 71, cours napoléon à Ajaccio, ont décidé, d'un commun accord, de résilier le contrat de location gérance à compter du Dimanche 15 Septembre 2024.

Pour insertion unique



Département de la Haute-Corse  
**MAIRIE DE NONZA**  
 Place de la Mairie - Casale - 20217 Nonza

**COMMUNE DE NONZA**

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE CONJOINTE RELATIVE  
 À L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)  
 ET À LA MISE À JOUR DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT.**

Annule et remplace l'avis précédent N°19, parue dans le Journal  
 "l'Informateur Corse Nouvelle", semaine du 06/09/2024 - N°7046

**1ère Insertion,**

Monsieur le Maire en application des dispositions de l'arrêté N° 008/2024 du 30 août 2024, informe la population qu'il sera procédé à une enquête publique sur l'élaboration du PLU et la mise à jour du zonage d'assainissement de la commune de NONZA.

**Durée de l'enquête publique :** Cette enquête sera ouverte à partir du 02 octobre 2024 à 9h et se déroulera jusqu'au 02 novembre 2024 inclus à 12h00.

**Consultation du dossier et recueil des observations :** Le dossier d'enquête publique comprenant le projet de dossier d'élaboration du P.L.U et le projet de mise à jour du zonage d'assainissement, les pièces qui les accompagnent, les avis relatifs au projet de document arrêté du P.L.U ainsi qu'un registre d'enquête à feuillet non mobile, côté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de NONZA pendant toute la durée de l'enquête les lundi, mardi, mercredi et vendredi aux heures habituelles d'ouverture de la mairie.

Dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête, toute personne peut sur sa demande et à ses frais (photocopies et éditions papiers payants) obtenir communication de copies dudit dossier auprès de la commune de NONZA.

**La demande devra être faite par mail à l'adresse suivante :** nonza@wanadoo.fr  
 Pendant la durée de l'enquête publique, chacun peut consigner ses observations, proposition et contre propositions sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par correspondance à la mairie de NONZA, à l'attention de M. Le Commissaire Enquêteur.

En outre une version numérisée des dossiers des projets d'élaboration du PLU et de la mise à jour du zonage d'assainissement seront consultables sur le site informatique dédié suivant :

<https://www.registre-dematerialise.fr/5622>

lequel met à disposition du public un registre d'enquête dématérialisé. Les observations, propositions et contre-propositions transmises par courriel seront également adressées à l'adresse suivantes :

[enquete-publique-5622@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5622@registre-dematerialise.fr)

**Permanence du Commissaire-Enquêteur :** Pendant la durée de l'enquête publique, M. le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, salle de la mairie de NONZA pour toute demande d'information se rapportant à l'objet de l'enquête et recevoir les observations, propositions et contre propositions, écrites et orales, aux jours et horaires suivant :

- Mercredi 02/10 de 9h à 12h
- Mercredi 09/10 de 9h à 12h
- Vendredi 18/10 de 13h à 16h
- Jeudi 31/10 de 13h à 16h

\* Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur peut en outre recevoir toute information et, s'il estime que des documents sont utiles à la bonne information du public, demander à la commune de communiquer ces documents au public ;

\* Visiter les lieux concernés, à l'exception des lieux d'habitation, après en avoir informé au préalable les propriétaires et les occupants ;

\* Entendre les personnes concernées par le projet qui en font la demande et convoquer toutes les personnes dont il juge d'audition utile ;

\* Organiser, sous sa présidence, toute réunion d'information et d'échange avec le public en présence du maître d'ouvrage.

Toutes informations peuvent être demandées en mairie à l'adresse :  
[nonza@wanadoo.fr](mailto:nonza@wanadoo.fr)

**L'Atellu di Corsu**  
 Spécialités Corses  
[lattellu.diorsu@gmail.com](mailto:lattellu.diorsu@gmail.com)  
 Recettes Familiales  
 RD 39 - Lieu-dit OLMO  
 20250 CORTE  
 06 89 20 40 20

**Monsieur Miot**  
 BOUTIQUE HÔTEL • BASTIA CENTRE  
 2 RUE MIOT - 20200 BASTIA  
 Réservez sur :  
[WWW.MONSIEURMIOT.COM](http://WWW.MONSIEURMIOT.COM)  
 @ /HOTELMONSIEURMIOTBASTIA

**AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTES CONJOINTES**

**REGULARISATION DE LA DERIVATION  
 DE LA SOURCE DE PARATOJA**

**COMMUNE DE LURI**

**2ème Insertion,**

**DUREE DES ENQUÊTES :** du Lundi 09 Septembre 2024 au Mercredi 25 septembre 2024 inclus.

**SIEGE DES ENQUÊTES ET LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS :** Mairie de Luri (8, Piazza San Petro - 20228 LURI).

**PERMANENCES DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR :**

Monsieur Pierre Paul NICAISE, commissaire enquêteur, retraité - ancien responsable de sites de production EDF, recevra le public en mairie de LURI selon les modalités suivantes :

- \* Lundi 9 septembre 2024, de 09h00 à 12h00 ;
- \* Lundi 16 septembre 2024, de 09h00 à 12h00 ;
- \* Mercredi 25 septembre 2024, de 09h00 à 12h00.

Monsieur Frédéric MORETTI, ingénieur territorial, a été désigné en tant que commissaire enquêteur suppléant.

Lors de ces permanences, le public pourra formuler ses observations au commissaire-enquêteur par téléphone (04 95 35 00 15).

Les observations relatives aux enquêtes pourront également lui être adressées par écrit, en mairie de Luri.

Pendant toute la durée de ces enquêtes, les dossiers seront également consultables sur le site internet des services de l'Etat en Haute-Corse (<https://www.haute-corse.gouv.fr/Publications/Appels-a-projets-Consultations-Enquetes-publiques/Enquetes-publiques/Enquetes-Expropriations>).

Le public pourra aussi communiquer ses observations par voie électronique à la direction départementale des territoires

[[ddt-consultation-publique@haute-corse.gouv.fr](mailto:ddt-consultation-publique@haute-corse.gouv.fr)],

au plus tard le Mercredi 25 septembre 2024, date de clôture des enquêtes.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sur l'utilité publique et l'enquête parcellaire du projet sera tenue à la disposition du public en mairie de Luri, ainsi qu'à la direction départementale des territoires (service juridique et coordination), dans les conditions prévues à l'article L.311-9 du code des relations entre le public et l'administration. Ces documents seront également mis en ligne sur le site internet des services de l'Etat en Haute-Corse.

Toutes les informations relatives au projet pourront être obtenues auprès de la mairie de LURI - 8, Piazza San Petro - 20228 LURI [téléphone : 04 95 35 00 15].

Le Préfet est l'autorité compétente pour prendre, par arrêté, les décisions faisant l'objet des présentes enquêtes conjointes.



**Funtana Corsa**

source de fraîcheur

[www.zilia5g.corsica](http://www.zilia5g.corsica) 04 95 30 94 39



LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec actulégaes.fr, vous retrouvez toutes les annonces légales entreprises parues dans la presse habilitée depuis le 1er janvier 2010



Actulégaes.fr, avec votre journal

**Actulegales.fr**  
 Le site officiel des annonces légales d'entreprises

N° 44

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL  
- DELAI D'OPPOSITION -**

Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 25 août 2021. Madame Yolande Angèle Antoinette BESSON, en son vivant retraitée agricole, demeurant à BASTIA (20600) EHPAD Résidence Sainte Thérèse Route Royale. Née à NIMES (30000), le 25 avril 1931. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à BASTIA (20200) [FRANCE], le 22 avril 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Céline BRONZINI de CARAFFA, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Thomas LEANDRI et Céline BRONZINI de CARAFFA, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à BASTIA (Haute Corse), 1, rue Luigi Giàfferi, le 5 septembre 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Céline BRONZINI de CARAFFA, notaire à BASTIA (20200), 1 Rue Luigi Giàfferi, référence CRPCEN : 20025, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BASTIA de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

N° 45

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL  
- DELAI D'OPPOSITION -**

Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 18/07/2024, Monsieur Jean-Pierre Dominique POUDEVIGNE, en son vivant, Retraité, demeurant à OLMICCIA (20112) Maison Tortona. Né à MARSEILLE (13000), le 5 février 1948, Célibataire. Non lié par un pacte civil de solidarité. Décédé à AJACCIO (20000) [FRANCE], le 13 août 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Antoine SANTUCCI, Notaire salarié au sein de la Société par Actions Simplifiée " Alain SPADONI & Associés, Notaires ", titulaire d'un Office Notarial à AJACCIO (Corse-du-Sud), 3 avenue Eugène Macchini, Immeuble « Le Régent », le 04/09/2024 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession, notaire à Maître Antoine SANTUCCI, notaire à AJACCIO, référence CRPCEN : 20004, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AJACCIO de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

**BORGO CARROSSERIE**



[borgo.carrosserie@wanadoo.fr](mailto:borgo.carrosserie@wanadoo.fr)  
Fax 04.95.33.48.25

**RN 193 - VALROSE  
20290 BORGO ☎ 04.95.33.48.25**

**ANNONCES LEGALES**

Nous traitons les annonces jusqu'au MARDI 16 H 00 pour une parution le samedi en kiosque

\* par e-mail : [al-informateurcorse@orange.fr](mailto:al-informateurcorse@orange.fr)

\* par téléphone : **04 95 32 89 92**

\* par courrier ou dans nos locaux :

114, Rue Claude Papi - Imm. Agostini - Z.I Erabajolo - BASTIA 20600

Rejoignez-nous sur **facebook**

Déposez vos annonces par mail : [al-informateurcorse@orange.fr](mailto:al-informateurcorse@orange.fr) **ICN**



Recevez votre attestation de parution en quelques minutes !  
04 95 32 89 92

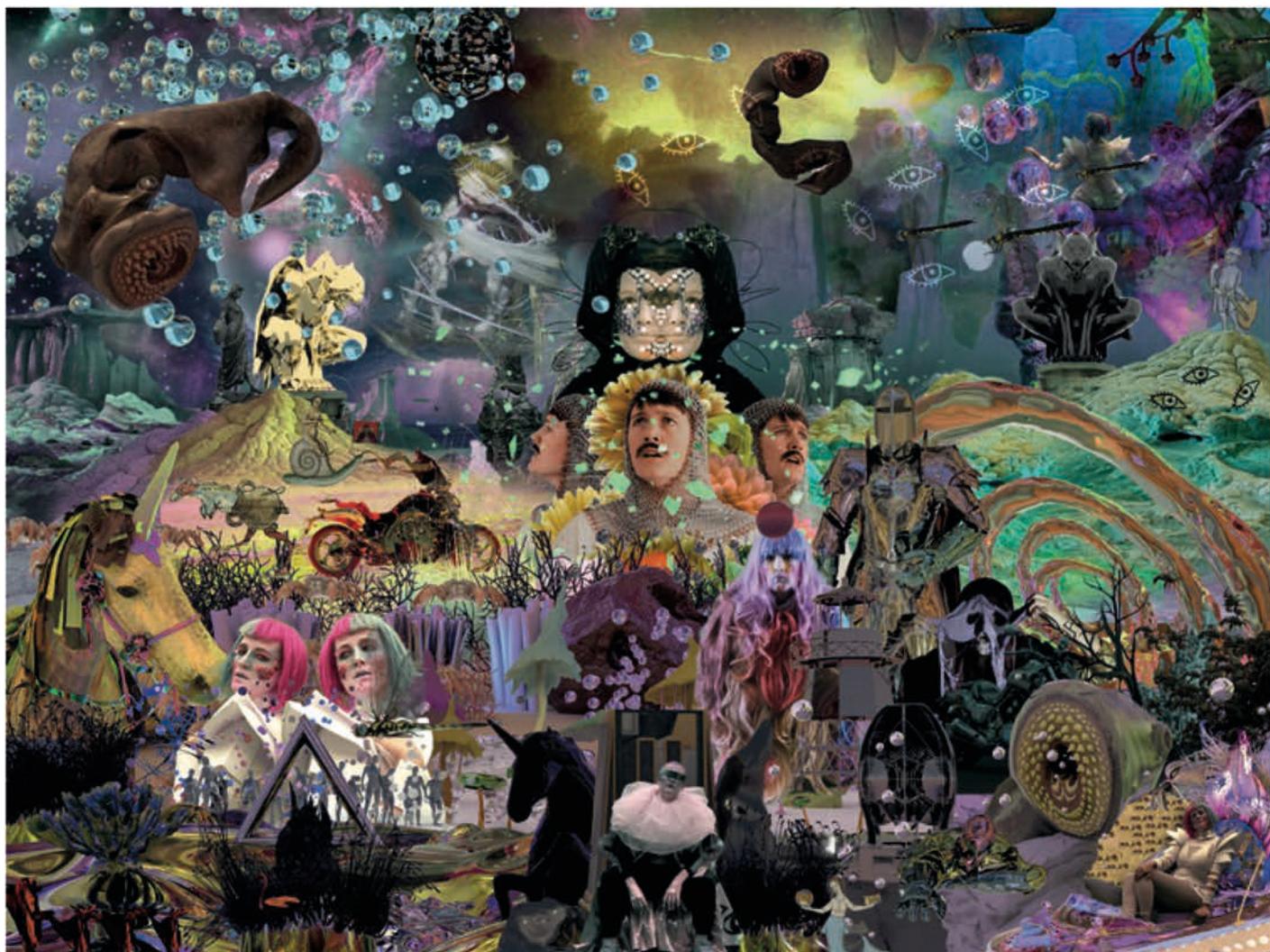
**ICN Informateur Corse Nouvelle**  
14 K J'aime - 14 K followers



<https://www.facebook.com/ICN.Informateur.Corse.Nouvelle>

**FRAC  
CORSICA**

**CULLETTIVITÀ  
DI CORSICA**



© Madison Bycroft

# ARCANES RITUELS ET CHIMÈRES

**MATHILDE ALBOUY, NILS ALIX-TABELING, RUBA AL-SWEEL,  
KEVIN BRAY, MADISON BYCROFT, LEONORA CARRINGTON,  
DOMINIQUE DEGLI ESPOSTI, JUSTIN FITZPATRICK,  
MICHELE GABRIELE, ANTOINE GIACOMONI, CECILIA GRANARA,  
SHUO HAO, WILMA HARJU, YOURI JOHNSON, KRIS LEMSALU,  
ISAAC LYTHGOE, ALEXANDRA METCALF, JI-MIN PARK, ROJDA YAVUZ.**

**04.07.2024 → 19.10.2024**

**CULLETTIVITÀ DI CORSICA  
COLLETTIVITÀ DI CORSICA**

**ME LES MUSÉES  
DE CORSE**

Da u luni à u sabbatu, da 10 ore à 6 ore di sera  
Du lundi au samedi de 10h00 à 18h00  
A Citadella, 20250 Corti | +33 (0)4 20 03 95 33  
frac@isula.corsica | www.frac.corsica



**VOTRE ACCÈS  
AU REGISTRE  
DU COMMERCE  
ET DES SOCIÉTÉS !**



**infogreffe.fr**

Les Greffes des Tribunaux de Commerce



I musei di a Cullettività di Corsica presentanu

CORTI

LIVIA

Figure de Campu Fureddu © The British Museum Company, Limited



MOSTRE  
DONNE  
DI  
CORSICA

2024  
2025

MERUSAGLIA

Maria Louisa Catherine Cecilia Cosway by Richard Cosway © National Portrait Gallery, London



MARIA COSWAY 1760  
1838

LUCE ETRUSCA



Boucle d'oreille a grappolo. Coll. Musée d'Aléria © Musée d'Aléria/JA Bertozzi

ALERIA



INFO | EXPO



## YACHTS, LUXE, CAPRICES ET PETITES MANIES Partie 2



Photo Xavier LORENZI

**Cette semaine nous allons quitter la principauté et ces drames pour embarquer sur ces «charters» que nous avons évoqués dans notre dernière rubrique. Ces yachts et super yachts de luxe qui peuvent se louer à la semaine, à la quinzaine ou au mois. Sur les pontons, il n'est pas rare d'entendre la remarque selon laquelle «ce ne sont QUE des locations». Certes... cependant une location qui se chiffre vite à une somme à six chiffres, sans compter ensuite les places de port, le gasoil, l'avitaillement pour la durée de la croisière et autres petits bonus. Les «locataires» ne sont certes pas les propriétaires de ce jouet aquatique, certainement par choix plutôt que manque de surface financière, il n'en demeure pas moins que leur accès reste le privilège d'une classe sociale que l'on aura du mal à catégoriser. Et, ayant avancé une somme rondelette pour une croisière en Méditerranée, ces «guests» de prestige n'en sont que plus exigeants envers l'équipage responsable du service à bord et du bon déroulement de la dite promenade.**

**S**urface financière illimitée ou simples employés en villégiature familiale, quelque soit le statut des estivants se promenant le long des côtes corses et méditerranéennes durant l'été, il reste des impondérables sur lesquels l'homme, même le plus riche, n'a, pour le moment, aucun moyen de remédier. Des éléments naturels, prévisibles ou totalement aléatoires avec lesquels tout le monde doit composer lors de son séjour, sur terre ou sur mer. Et à fortiori la météo! Même le plus luxueux des navires ne pourra pas prendre la mer un jour de tempête. Même l'équipage le plus expérimenté ne pourra pas détourner les eaux de pluie s'abattant sur le beau tek du pont ou dans le jacuzzi situé sur le «fly». Et pourtant...

Pour ceux connaissant les bouches de Bonifacio, même au mois d'août, il n'est pas rare que sa grande divinité Eole vienne rendre une petite visite plus ou moins violente pour rappeler à tout ce joli monde que «le vent est née à Bonifacio». Et que tout ce joli monde est égal devant les forces de la nature. Et ces jours là, nul ne songerait à mettre un oligarque russe sur le pont, même du plus gros yacht, pour une visite guidée entre cavallo et La Maddalena [sauf si ce dernier est en bisbille avec son président et que le bas-

tingage fût de très mauvaise qualité]. La raison veut donc que ces jours de tempête soient des jours plutôt reposant pour les équipages, pouvant profiter, une fois le service à bord terminé, d'une petite heure pour se restaurer à terre. À l'inverse, pour



Photo Xavier LORENZI



Photo Xavier LORENZI

les «guests», ce sont surtout des jours de frustration et des jours perdus de location. Il en est ainsi...on ne gagne pas tous les jours ni à chaque fois au loto de la vie.

Ce jour là, les trois membres de l'équipage décidèrent donc de s'octroyer une petite heure pour profiter d'un petit restaurant en face de leur lieu de travail. À peine installés et la commande passée, que les hurlements de l'oligarque peut habitué aux frustrations vinrent couvrir la fureur d'Eole! Il était inacceptable de rester au port alors qu'il avait payé une semaine de croisière. Tant bien que mal, avec beaucoup de diplomatie, mot sans doute étranger dans cette lointaine contrée peut habitué aux compromis et discussions, le capitaine, seul maître à bord rappelons le, quelque soit l'hôte, tenta en vain d'expliquer l'impossibilité de lever l'ancre et de larguer les amarres sans prendre de risques pour les personnes et le matériel. À bout d'arguments, et encore plus sûrement de patience, le capitaine se leva d'un bond : «mille millions de mille sabords que le grand cric me croque». Il fit mettre la commande en attente et promit de revenir dans moins d'une heure. La manoeuvre de départ fut épique. Celle du retour à la case départ moins de quarante-cinq minutes après fut encore plus sportive. Mais le sourire réjouis et vainqueur de l'ensemble des l'équipage en disait long sur ce qu'il s'était passé durant ce cours appareillage. Ils avaient à peine eu le loisir de dépasser le phare de La madonetta à la sortie du port de Bonifacio que Vladimir junior était à quatre pattes dans les toilettes chimiques du navire, que madame s'était réfugiée sous le lit de sa cabine de luxe en priant toutes les icônes moscovites, tremblant de peur et d'effroi se voyant déjà rejoindre les malheureux marins du Koursk. Quant à la facture finale elle avait grimpée de quelques milliers d'euros supplémentaires en assiettes et verreries. Le «crew» pu alors savourer sa pièce de boeuf tandis que leurs hôtes ne purent plus rien avaler durant toute la journée, couchés dans leur cabine digérant tant bien que mal les effets d'un libecciu dévastateur.

Lors de ces «croisières», la météo capricieuse n'est pas le seul élément à jouer des tours malicieux à ces visiteurs fortunés. La mer n'est pas qu'une surface plane, sur laquelle on peut glisser. Les fonds marins recèlent une grande quantité d êtres vivants qui y ont élu domicile il y a quelques millions d'années.

On en trouve de toute taille, des petits, des gros, des gentils, des moins dociles. Et ils sont difficilement apprivoisables. Ils auraient même gardé un certain aspect sauvage. Et oui, la mer est peuplée et il est difficile d'en chasser l'ensemble de sa population pour laisser la place aux nouveaux arrivants... plus difficile que sur terre avec les autochtones mais ici n'est pas le débat. Parmi ces espèces, l'une d'elle semble particulièrement craintes par les baigneurs au mouillage le long des côtes méditerranéennes: les cnidaires, plus connu sous le nom de méduses! Ces dernières se laissant portées par le courant, le commun des mortels sait qu'il est impossible d'en connaître la localisation ni leur heure de sortie. Mais pas pour Natacha Tethys, déesse de l'eau. Lors de son premier séjour à bord, arrivée au mouillage au large de Roccapina, Tethys décida de rejoindre son milieu aquatique. Milieu qu'elle avait dû quitter à l'époque néolithique sans jamais plus n'y être retourné depuis. Voilà donc notre déesse mythique prête à se jeter à l'eau et retrouver son berceau naturel. Une sorte de résurrection, un retour aux sources qui s'arrêta au premier barreau de l'échelle qui devait l'amener dans son liquide nourricier. «Mais qu'est-ce donc ces bestioles visqueuses et violacées?» Un cri d'effroi devant le corps visqueux de ces êtres impudents venant déranger sa baignade mis en alerte tout le staff.

«Il faut me débarrasser de ça sur le champ!» ordonna Natacha horrifiée à l'idée, d'une, de partager son eau avec des êtres aussi répugnants, et qui en plus risquaient de l'attaquer sournoisement à l'aide de leurs tentacules! Il fallait débarrasser à tout prix l'eau de ces choses immondes. On essaya bien d'expliquer à Tethys que cela était impossible. Ceci la rendit folle de rage. «Comment? Au prix où je paye vous êtes incapables de chasser ces bêtes?». Traitant tout le personnel de bord d'incompétents, elle se réfugia dans sa piscine située sur le pont supérieur. «Comment pouvait on laisser gâcher une telle eau et un tel site sans chasser ses nuisibles et les laisser pulluler? Comment un équipage pouvait il rester sans rien faire face à ça?». Medusa venait de terrasser Tethys. Et le crew de perdre ses pourboire de la semaine.

Dame nature avait su remettre tout le monde sur une certaine égalité, au moins provisoirement. ■ Xavier LORENZI



## LA CHRONIQUE DE JEAN CHIORBOLI

(linguacorsica@gmail.com)

## LES NOMS DE FAMILLE CORSES EXISTENT-ILS ?



Illustration CGPT

Une grande similitude entre les systèmes anthroponymiques corse et italien se traduit notamment par le fait que les noms de famille ont souvent la même forme des deux côtés de la mer Tyrrhénienne. Cela n'est pas surprenant étant donné les affinités au plan historique, linguistique et culturel, et surtout la formation de ce système sous l'égide de l'administration toscane puis génoise [qui a utilisé le toscan comme langue officielle]. L'administration française qui a suivi n'a pas [profondément] changé les noms de famille corses devenus héréditaires et pratiquement immuables par la force de la loi. On mesure en revanche l'impact de la culture dominante sur les prénoms actuels des Corses, qui ont fini par remplacer ceux de l'époque toscane, et dont les vestiges fossilisés ne subsistent plus que dans les noms de famille insulaires. Si l'on se base sur la forme écrite "officielle", les Corses ont porté des prénoms "latins" [type Iacobus], puis "italiens" [type Giacobbo], et aujourd'hui "français" [type Jacques]. Cela ne dit rien sur l'origine des individus qui les portent, sauf pour certaines adaptations [exclusivement "corses"] de prénoms supposés "intraduisibles" [type Quilico puis Quilicus]. Cela est simplement révélateur de la nature des langues [et des classes] dominantes, notamment à l'époque où les [pré]noms individuels sont devenus noms de famille, et sur les difficultés qu'avaient des populations locales à passer d'une langue familière à une langue méconnue. Aujourd'hui

au contraire la forme des prénoms dans la Corse française n'a plus aucune incidence sur celle des noms de famille. Si un [pré]nommé Ghjacumu a pu autrefois être l'ancêtre éponyme d'une famille GIACOMI [moyennant une toscanisation graphique], aujourd'hui le processus de formation [traditionnel] des noms de famille est achevé, et les nombreux Corses prénommés Jacques ont peu de chance de transmettre à leur descendance corse la forme française JACQUES comme nom de famille. En outre, contrairement à ce qui se passe pour les toponymes, il n'y a pas de revendication portant sur une éventuelle corsisation des noms de famille [à l'instar de la pratique des Basques qui ont majoritairement adopté une graphie spécifique pour leurs noms généralement hispanisants], même quand le patronyme [CANAVAGGIA] correspond à un nom de lieu corse [CANAVAGHJA].

On a souvent dit et écrit, y compris dans des ouvrages sérieux, que tous les noms de famille corses se retrouvent en Italie. Cette opinion ne correspond pas tout à fait à la réalité, bien qu'elle continue à tenir le haut du pavé, notamment sur "la toile", dans les forums de discussion, déclinée dans toutes les langues. On affirme par exemple que "tutti i cognomi che vengono portati in Corsica sono diffusi nella penisola" [webzinemaker.com/], tout en indiquant des liens vers des sites qui permettraient de vérifier que le postulat ne résiste pas à l'épreuve des faits. Dire qu'un nom a la

*On a souvent dit et écrit, y compris dans des ouvrages sérieux, que tous les noms de famille corses se retrouvent en Italie. Cette opinion ne correspond pas tout à fait à la réalité, bien qu'elle continue à tenir le haut du pavé, notamment sur “la toile”, dans les forums de discussion, déclinée dans toutes les langues.*

même forme en Corse et en Italie ne signifie pas forcément qu'il s'agit d'un “nom italien”, même si cela correspond à l'opinion majoritaire. Certains noms de famille ont la même forme en France et en Italie: un nom “français” comme ALBERTIN est aussi un nom “italien” [typique notamment de la Vénétie]. Bien que les différences de fréquence et de distribution des patronymes soient souvent significatives, ALBERTIN ou ALBERT ne sont pas forcément des noms français, et ALBERTINI n'est pas forcément un nom italien (ni corse d'Albertacce). La majeure partie des noms de famille ont la même forme en Corse et en Italie: soit parce qu'ils sont effectivement d'origine italienne, soit parce qu'ils ont été “traduits” en italien ou italianisés par l'administration de l'époque. Certains auraient aujourd'hui une forme francisée si la “normalisation” ébauchée après le “rattachement à la France” avait été poursuivie. Ainsi en Corse le prénom Francescu, avec un diminutif Francischetti, a donné un nom de famille attesté sous plusieurs formes: FRANCESCHETTI [toscanisé] s'est imposé, mais on a aussi FRANCISCHETTI [avec un vocalisme corse, de même pour FRANCISCHINI, FRANCISCONI dans les actes anciens]. On a aussi FRANCISQUÈS [au 18e s. dans les archives départementales des Bouches du Rhône] qui serait aujourd'hui la forme “normale” du nom de famille corse si l'administration avait poursuivi la francisation de manière cohérente [la toponymie “officielle” de l'IGN en Corse n'est pas plus logique: on a San Francescu à côté de San Francesco ou Saint-François]. Si la langue officielle en Corse avait été espagnole à l'époque où les patronymes se sont fixés, on aurait des noms de famille corses hispanisants: c'est ainsi qu'au nom de famille corse SANTUCCI correspond chez certains Corses émigrés à Porto Rico la forme SANTUCHI, adaptation conforme à la graphie de l'espagnol. Il s'agit ici des “petites différences” graphiques entre langues romanes, qui peuvent aussi être plus flagrantes pour des noms de famille issus d'un lexique typiquement local [voir par exemple des cas comme MUFRAggi, spécifiquement corse par son radical et son suffixe, et donc inconnu en Italie]. Malgré les “normalisations” successives, force est de constater que 20% des noms de famille corses ne sont pas attestés en Italie où ils ont une fréquence nulle: on cherchera vainement dans les pages blanche [ou jaune] des noms comme MONDOLONI, MOZZICONACCI, BURESI, BERENI...; voir la liste dans La légende des noms de famille, J.Chiorboli 2012]. A la question posée lors de l'une de nos conférences à Biguglia [Le printemps du livre 2011]: “les noms de famille corses existent-ils?”, les participants au débat [“corses” convaincus, francophiles ou “citoyens du monde”], ont ré-

pondu “non” sans hésiter. Une des conséquences remarquables de ce type de préjugé est l'absence presque totale d'études sérieuses dans un domaine qui suscite pourtant un véritable engouement. En 1951 le corse, classé comme “dialecte allogène”, est exclu du bénéfice de la loi Deixonne et donc interdit d'enseignement sans que cela provoque un émoi particulier. De même l'onomastique corse n'est encore l'objet d'aucun travail approfondi: historiquement construite sous administration toscane, on considère qu'elle est donc dépourvue de tout caractère spécifique, dès lors que “tous les noms de famille corses sont italiens” [de même que “tous les prénoms corses sont français”!].

Aujourd'hui il n'est plus possible de persister dans de tels jugements sans les nuancer. Les moyens modernes d'investigation aujourd'hui disponibles grâce aux technologies modernes d'information permettent notamment de constater que de nombreux noms de famille présents dans l'annuaire téléphonique corse [c'est notre base de référence] ne figurent pas dans l'annuaire italien. Si l'on examine par exemple les 100 noms les plus fréquents dans l'île [entre 100 et 700 inscriptions dans l'annuaire corse] on constate que pour une dizaine d'entr'eux ils sont absents ou très rares [moins de 10 inscriptions] dans l'annuaire italien. Un principe essentiel de la linguistique est qu'on peut attester la présence d'un élément mais jamais son absence. Quand on constate qu'un patronyme présent en Corse n'est pas recensé dans les annuaires téléphoniques italiens on ne peut évidemment jamais être totalement sûr qu'il n'existe pas [ou n'a jamais existé] en Italie. Cependant, étant donné la diffusion du réseau des télécommunications dans l'Europe d'aujourd'hui on a de fortes présomptions pour dire que le nom de famille en question [par exemple TERRAMORSI] n'est pas “d'origine italienne”, et même qu'il est vraisemblablement “d'origine corse”. Nous aurons l'occasion d'expliquer ce que nous entendons par “nom d'origine corse”. Une base de données constituée aujourd'hui à partir de la liste des abonnés au seul téléphone fixe serait un peu moins fiable, en raison de l'évolution du paysage des télécommunications [présence de nouveaux opérateurs, progression du téléphone mobile]. Certains noms apparaissent, d'autres disparaissent. On peut cependant raisonnablement supposer que les éléments statistiques ne s'en trouvent pas encore bouleversés, comme le pensent aussi les auteurs du récent dictionnaire des noms de famille italiens [I cognomi d'Italia, UTET 2008] qui exploite les “pages jaunes” de 1999-2000. ■

# CARNETS DE BORD

par Béatrice HOUCHARD

## L'OPNI DE MATIGNON



Illustration ICN & CGPT

**Q**uel est cet objet politique non identifié, cet OPNI tricoté par Emmanuel Macron pendant l'été, qui commence par une dissolution et se termine (fin de la saison 1) par la nomination de Michel Barnier à l'hôtel de Matignon ? Des «cohabitations», on en a connu. Des claires et nettes : le président de la République (François Mitterrand, Jacques Chirac) perd les élections législatives, l'opposition est majoritaire et son chef de file (Jacques Chirac, Edouard Balladur, Lionel Jospin) devient Premier ministre.

Rien de tel cette fois : Michel Barnier (ex RPR, ex UMP et membre des Républicains) n'a pas de majorité pour permettre à son futur gouvernement de gouverner. Tout juste espère-t-il ne pas avoir de majorité contraire, ces fameuses 289 voix qui viendraient le renverser.

Il n'y a donc pas de cohabitation. Les conseillers d'Emmanuel Macron ont d'abord soufflé aux journalistes que cet OPNI pourrait être une «coalition», mélange de «coalition» et de «cohabitation». Puis d'une «coexistence exigeante» exhalant un «parfum de cohabitation». Finalement, le président opterait pour une «coopération exigeante». Quand on a perdu la main, on va chercher des mots vides au secours.

Michel Barnier a quelques atouts dans son jeu. D'abord et surtout, il connaît la «boutique» avec un CV long comme le bras dont la lecture indique qu'il a tout fait, sauf maire. Il connaît le terrain, Paris et Bruxelles. Élu depuis l'âge de 26 ans, il a présidé un conseil général (il avait à l'époque impressionné François Mitterrand, qui était un adversaire politique), il a été député, sénateur, député européen, ministre (environnement, agriculture, affaires étrangères), commissaire européen. Il a été, avec Jean-Claude Killy, le grand ordonnateur des Jeux olympiques d'hiver, très réussis, à Albertville en 1992. Dernier de ses actes de bravoure, il a négocié le Brexit avec les Anglais, qui gardent le souvenir d'un «négociateur courtois et dur». Il a, écrit le Daily Mail, «cherché à presser le Royaume-Uni jusqu'à la dernière goutte».

### LE PROCÈS DE MARINE LE PEN

Pour savoir ce qui a réellement convaincu Emmanuel Macron de nommer finalement Michel Barnier plutôt que Xavier Ber-

trand ou Bernard Cazeneuve, il faudrait pouvoir entrer dans le cerveau du président, et encore : on n'est pas sûr que lui-même s'y retrouve.

Depuis la dissolution du 9 juin, il est peu probable qu'il ait vraiment envisagé de nommer l'ex socialiste Bernard Cazeneuve, mais il aurait été bien embarrassé si le Parti socialiste s'était engagé à ne pas le censurer. Xavier Bertrand semblait avoir trop d'ennemis contre lui, à savoir tous ceux qui sont candidats en 2027, pour que le consensus soit possible d'autant que Marine Le Pen avait dit : Bertrand ? Pas question !

Emmanuel Macron a finalement choisi un Premier ministre un peu terne mais solide de 73 ans, dont il est peu probable qu'il sera candidat à l'élection présidentielle et auquel Marine Le Pen offre une espérance de vie provisoire. La patronne du Rassemblement national espère quelques gestes sur la politique migratoire, un pas vers le mode de scrutin proportionnel et surtout «une juste considération» pour ses 11 millions d'électeurs. Pour l'instant, Michel Barnier ne ferme aucune de ces trois portes. Mais la «surveillance» exercée par le RN pourrait aussi tourner court dès la fin de l'année et le vote du budget : le Rassemblement national a déjà voté et revotera donc des motions de censure avec le Nouveau Front populaire. Une ultime raison n'est pas à écarter dans cette inattendue mansuétude du RN et de sa candidate, qui ne s'imaginait pas devenir faiseuse de roi : le 30 septembre, la députée du Pas-de-Calais est vingt-six cadres ou ex-cadres du RN vont se retrouver pendant deux mois devant un tribunal, soupçonnés d'avoir mis en place un «système de détournement» des fonds européens pour salarier les permanents du parti entre 2014 et 2019.

Marine Le Pen a donc besoin, pendant cette période, d'une vie politique la plus apaisée possible, pour ne pas risquer d'être absente au moment où se jouerait l'avenir du pays. Imaginez que le président de la République, après une, deux ou trois motions de censure adoptées, soit dans une situation de crise de régime totale et n'ait plus que la démission pour porte de sortie. Si Marine Le Pen se trouvait alors au Palais de justice sur le banc des accusés, ça ferait désordre pour elle. Elle ne soutient pas Michel Barnier, mais elle a sifflé une pause. ■

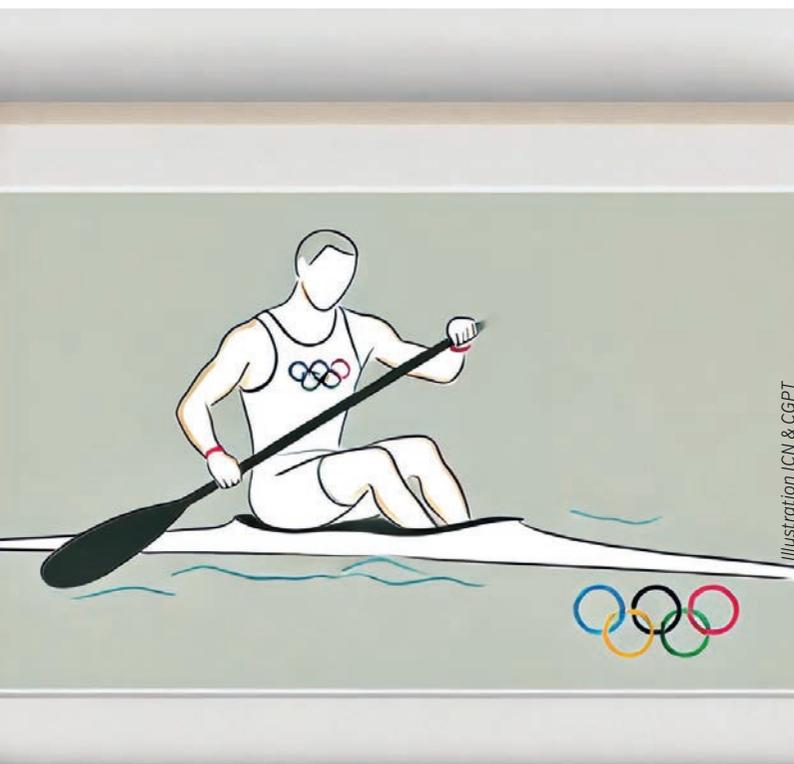


Illustration ICN &amp; CGPT

## VU, LU, VÉCU...

### Gardez-moi de mes amis

Dans *La Citadelle* [Ed Albin Michel], Jean-Michel Blanquer, ancien ministre de l'Éducation nationale (2017-2022) raconte d'une belle plume ses cinq années au cœur du pouvoir, avec des chapitres passionnants sur la prise de responsabilités politiques en période de crise, celle du Covid bien sûr (fallait-il ou non confiner les écoles ?) mais aussi lors de l'assassinat de Samuel Paty. Très intéressant, le livre conte aussi l'histoire d'une désillusion : celle de Jean-Michel Blanquer, au fil des ans, face à Emmanuel Macron l'imprévisible. Il distribue avec brio bons et mauvais points : François Bayrou ressort en lambeaux de ses pages mais Edouard Philippe, Olivier Véran, Bruno Le Maire, Agnès Buzyn ou le secrétaire général de l'Élysée Alexis Kohler ne sont pas épargnés.

Au terme de sa disgrâce, le récit que fait Jean-Michel Blanquer de sa campagne législative perdue dans le Loiret, en 2022, en dit long sur le peu d'intérêt de la «Macronie» pour l'implantation locale et permet de conclure avec Voltaire, une fois de plus, qu'en politique c'est surtout de ses amis qu'il convient de se méfier.

### «Massif»

Edouard Philippe a annoncé sa candidature à l'élection présidentielle alors que la France ne connaissait pas son nouveau Premier ministre. Lui-même ancien de Matignon, le maire du Havre prend tout le monde de vitesse, à commencer par ses propres amis politiques. Il est évident qu'il a derrière la tête l'idée que l'élection pourrait être anticipée et donc qu'Emmanuel Macron pourrait ne pas finir son mandat. Il ne dit d'ailleurs pas qu'il est candidat à l'élection de 2027, mais à l'élection tout court.

De son programme, il ne confie pas grand-chose sauf que celui-ci sera «massif». Massif ? Un mot assez peu utilisé en politique mais qui rappelle quelqu'un : avant le référendum de 1960 sur l'Algérie et en 1968, le général de Gaulle avait demandé aux Français un oui «franc et massif». Ainsi, le 24 mai 1968, en pleine tourmente : «Si, par un Oui massif, vous m'exprimez votre confiance, j'entreprendrai dans l'intérêt commun de faire changer partout où il le faut les structures étroites et péri-mées, et ouvrir plus largement la route au sang nouveau de la France...»

Ce référendum de juin 68 eut lieu le 27 avril 1969 et se conclut par la démission du Général. Dès janvier, Georges Pompidou, subodorant la suite, avait annoncé qu'il serait candidat à l'élection présidentielle. Mais Macron n'est pas de Gaulle, Philippe n'est pas Pompidou et l'histoire, comme on sait, ne se répète pas.

### Tony Estanguet, l'oiseau rare

Le 8 septembre, alors que La Tribune du Dimanche et le JDD mettaient Michel Barnier à la «une» en majesté, Le Parisien/Aujourd'hui en France avait choisi de faire un pas de côté en célébrant «Tony Estanguet, l'homme de l'été». Bien vu : depuis dix ans, le triple médaillé olympique en canoë (2000-2004-2012) président du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques, s'est consacré aux fabuleux JO de Paris. Toutes ses apparitions et prises de parole ont frappé par leur classe, leur hauteur de vue et leur intelligence.

Comme il n'a que 46 ans, on s'interroge forcément sur son avenir. Certains le verraient déjà ministre des Sports, bien que ses proches le sentent peu tentés par la politique. Mais l'homme a du charisme, du talent et un don hors pair d'organisateur. Il serait bien étonnant qu'il retombe dans l'anonymat. Son conseiller Benjamin Brun à Paris 2004 confie dans Le Parisien qu'«il ne fait quasiment jamais d'erreur». Un oiseau rare, décidément, dont il serait dommage de se priver.

### Blanc, noir et gris

Pour faire de gros clins d'œil aux chalands-télespectateurs, BFMTV a fait fort en cette rentrée : Éric Brunet, qui officiait auparavant sur LCI, anime désormais une émission intitulée Liberté-Égalité-Brunet. On ne voit pas bien le rapport avec la devise nationale et tant pis au passage pour la fraternité, déjà souvent la moins bien traitée. Quant à Yves Thréard, journaliste au Figaro et débatteur talentueux, il est tous les vendredis le nom d'une émission qu'il anime, intitulée Tous contre Théard. Comme si c'était le sujet. Dans toutes ces émissions, on est prié de venir avec des certitudes et des «punchlines» destinées à être reprises par les réseaux sociaux. Malheur aux modérés, la nuance reste au vestiaire. Il faut être tout blanc ou tout noir, alors que la réalité de l'information est souvent grise. ■



La reine des  
Vérandas



[www.akenaverandas.com](http://www.akenaverandas.com)

06 77 31 38 06